



Fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles

LES HORAIRES DU RAM

ACCUEILS DU PUBLIC ET ACCUEILS TELEPHONIQUES A DEMOUILLE

Le **mardi** de 14h00 à 18h00 accueil **sur** RDV

Le **mercredi** de 9h à 13h sur RDV

Le **jeudi** de 14h00 à 17h30 **sans** RDV

Le **vendredi** de 14h00 à 16h30 accueil **sur** RDV

MATINEES D'EVEIL

Mardi à Cuverville de **9h30 à 11h30** au centre de loisirs -13 bis rue du manoir

Jeudi à Démouville de **9h30 à 11h30** au Centre de loisirs – allée des enfants.

Vendredi à Démouville de **9h30 à 11h30** au Centre de loisirs – allée des enfants.

Le relais est fermé le **mercredi après-midi**

FERMETURES DU RELAIS

Le jeudi et le Vendredi 31 mai 2019 inclus
Du Lundi 5 Août 2019 au vendredi 16 Août inclus
Le vendredi 30 Août 2019

Pendant la fermeture du RAM vous pouvez :

Si vous avez besoin d'une liste d'assistants maternels :

- Consulter celle-ci sur le site du Conseil Général du Calvados en cliquant sur le lien suivant : www.calvados.fr ou bien sur le site de la CAF : [mon enfant.fr](http://mon.enfant.fr)

Si vous avez besoin de réponse d'ordre juridique ou bien administrative :

- Soit appeler la **Direction du Travail au 02 31 47 74 01**
(la **DIRRECTE** à Hérrouville St Clair)
- Soit **PAJEMPLOI** au **08 20 00 72 53**

Bienvenue
au RAM



Programme d'activités du RAM

de Cuverville / Démouville,

Mai, Juin, Juillet et Août 2019



Le Relais d'Assistantes Maternelles accueille et informe les parents qui désirent faire garder leurs enfants de moins de 6 ans par une assistante maternelle indépendante. C'est aussi un lieu d'accueil pour les assistantes maternelles qui cherchent à être conseillées et accompagnées dans leur métier.

VOUS ÊTES PARENT : Des informations sur les **différents modes d'accueil des enfants de 0 à 6 ans** sur la commune de Cuverville et Démouville. La **liste des assistantes maternelles indépendantes** agréées par le Conseil Départemental. Des informations sur les **modalités administratives** pour l'embauche d'une assistante maternelle (rôle employeur/employé). Des renseignements sur les **prestations** du jeune enfant de la C.A.F.

VOUS ÊTES ASSISTANTE MATERNELLE : Le R.A.M. est un lieu d'accueil pour les assistantes maternelles qui cherchent à être conseillées et accompagnées dans leur métier. Il vous apportera des informations sur les **modalités administratives** et autour du développement de l'enfant.

ANIMATIONS PROPOSEES PAR LE R.A.M. : Elles s'adressent aux assistantes maternelles et aux parents. Vous pouvez faire participer les enfants à des animations organisées par le Relais, dans ses locaux. Ces temps collectifs permettent de se retrouver, d'échanger et de recevoir les conseils de professionnels de la petite enfance. Les gardes à domicile peuvent également avoir accès à ces matinées.

Vous pouvez joindre le RAM aux coordonnées ci-dessous :

à bientôt,

RAM - 20 rue du Centre - 14 840 Démouville
02 31 34 28 78 / 06 60 05 42 22
Ram.cudesa@mfn-ssam.fr

Natacha SGARD
Animatrice du RAM





Programme des Matinées d'éveil

MAI 2019

Dates	Lieux	Thèmes	Inscriptions
Jeudi 2 9h30/11h	Centre de loisirs de Démouville	Encastrement	non
Vendredi 3 9h30/11h	Centre de loisirs de Démouville	Encastrement	non
Mardi 7 9h30/11h	Centre de loisirs de Cuverville	Transvasement	non
Jeudi 9 9h30/11h	Centre de loisirs de Démouville	Transvasement	non
Vendredi 10 9h30/11h	Centre de loisirs de Démouville	Transvasement	non
Mardi 14 9h30/11h	Centre de loisirs de Cuverville	Musique avec KIM	OUI 12 enfants maxi
Mercredi 15 10h/11h	Bibliothèque de Cuverville	BB lecteur	OUI
Jeudi 16 9h30/11h	Centre de loisirs de Démouville	Musique avec KIM	OUI 12 enfants maxi
Vendredi 17 9h30/11h	Centre de loisirs de Démouville	Musique avec KIM	OUI 12 enfants maxi
Mardi 21 9h30/11h	Centre de loisirs de Cuverville	Bricolage parents	non
Mardi 21 20h/22h	Bureau RAM Démouville	Fabrication objet Montessori avec CHAFIAA	OUI
Jeudi 23 9h30/11h	Centre de loisirs de Démouville	Bricolage parents	non
Vendredi 24 9h30/11h	Centre de loisirs de Démouville	Bricolage parents	non
Mardi 28 9h30/11h	Centre de loisirs de Cuverville	Jeu non dirigé	non
Mardi 28 20h/22h	Bureau RAM Démouville	Fabrication objet Montessori avec CHAFIAA	OUI



Programme des Matinées d'éveil

JUIN 2019

Dates	Lieux	Thèmes	Inscriptions
Mardi 4 9h30/11h	Centre de loisirs de Cuverville	Cirque Avec Kim Vaurie	OUI 12 enfants maxi
Jeudi 6 9h30/11h	Centre de loisirs de Démouville	Cirque Avec Kim Vaurie	OUI 12 enfants maxi
Vendredi 7 9h30/11h	Centre de loisirs de Démouville	Cirque Avec Kim Vaurie	OUI 12 enfants maxi
Mardi 11 9h30/11h	Ecole maternelle Cuverville	Passerelle Ecole/RAM	OUI
Jeudi 13 9h30/11h	Ferme de Giberville	Balade poney et visite des animaux	OUI 20 enfants maxi
Vendredi 14 9h30/11h	Ecole maternelle Cuverville	Passerelle Ecole/RAM	OUI
Lundi 17 9h/10h	Centre de loisirs de Cuverville	Motricité groupe 1	OUI 10 enfants maxi
Lundi 17 10h/11h	Blandine De Goussencourt	Motricité groupe 2	OUI 10 enfants maxi
LUNDI 17 20h/22h	ESPACE André DUTOIT 46 rue Elsa Triolet à Colombelles	Réunion Assistantes maternelles et parents en route pour une coéducation animée par MR PIRIOU	OUI Que pour les Assistantes Maternelles
Mardi 18 9h30h/11h	Centre de loisirs de Cuverville	Jeu d'eau	non
Jeudi 20 9h30/11h	Centre de loisirs de Démouville	Jeu d'eau	non
Vendredi 21 9h30/11h	Centre de loisirs de Démouville	Jeu d'eau	non
Samedi 22 9h45/11h	Lieu à fixer	Initiation MARCHE NORDIQUE	OUI
Lundi 24 9h/10h	Centre de loisirs de Démouville	Motricité groupe 3	OUI 10 enfants maxi
Lundi 24 10h/11h	Blandine De Goussencourt	Motricité groupe 4	OUI 10 enfants maxi



Nous vous rappelons qu'une tenue qui ne craint rien est préconisée à la fois pour les enfants et les adultes !



Programme des Matinées d'éveil

SUITE JUIN 2019

Dates	Lieux	Thèmes	Inscriptions
Mardi 25 9h45/11h	Cagny	Cueillette de fruits	OUI
Jedi 27 9h45/11h	Parc de Grentheville	Balade Contée	OUI
Vendredi 28 9h45/11	Parc de Grentheville	Balade Contée	OUI

JUILLET 2019

Dates	Lieux	Thèmes	Inscriptions
Mardi 2 9h30/11h	Centre de loisirs de Cuverville	Jeu non dirigé	non
Mercredi 3 9h30/11h	Centre de loisirs de Cuverville	Matinée Centre de loisirs et RAM	OUI
Jedi 4 9h30/11h	Clairière du Bois de Cormelles le Royale	Mini-Olympiade	OUI
Vendredi 5 9h30/11h	Centre de loisirs de Démouville	Jeu non dirigé	non
Mardi 9 9h30/11h	Ferme de Mézidon Canon	Balade en tracteur et visite des animaux	OUI 20 enfants maxi
Jedi 11 9h30/11h	Cagny	Cueillette de fruits	Oui

AOÛT 2019



PAS D'ACTIVITE AU RAM



Informations sur les activités du RAM

Soirée et matinées Thématiques

FAIRE PREUVE DE BIENVEILLANCE ENTRE PROFESSIONNELS ET PARENTS

dans le cadre du projet que nous avons initié en début d'année 2018 et 2019 sur le thème global intitulé « **Assistant maternel : un métier au cœur du défi de l'éducation positive (la bienveillance)** », en partenariat avec les RAM de Mondeville, Cormelles-le-Royal, Colombelles, Giberville, et Saline, nous vous proposons **une 4^{ème} soirée, le lundi 17 juin à 20h** animée par Mr PIRIOU, psychologue.

Cette soirée sera basée sur la thématique suivante : « **Assistants maternelles et parents en route pour une coéducation** ». Il sera abordé différents sujets et notamment comment renforcer les conceptions et pratiques professionnelles de reconnaissance et de la valorisation des compétences parentales, en cohérence avec la perspective du projet d'accueil chez l'assistante maternelle qui vise entre autres l'instauration « **d'une relation de confiance propice au développement et l'épanouissement de l'enfant** ».

Si vous souhaitez participer, merci de vous rapprocher du Relais afin de vous donner les modalités d'inscription.

ASSISTANT MATERNEL : UN METIER AU CŒUR DU DEFI DE L'EDUCATION POSITIVE (LA BIENVEILLANCE)

Suite au projet citée ci-dessus, nous vous proposons **1 séance d'initiation de marche Nordique au mois de juin** faisant suite à la réunion sur le thème « **comment prendre soin de soi** en 2018 ». Un intervenant de chez EOVMCD, spécialisé dans cette discipline animera cette matinée le :

- **Samedi 22 juin** de 9h45 à 11h45 : le lieu est à définir

Si vous souhaitez participer à cette initiation, merci de vous rapprocher du Relais afin de vous donner les modalités d'inscription.



Nous vous informons également que certaines de ces matinées peuvent être annulées pour des raisons de formations ou autres de l'animatrice.



Informations sur les activités du RAM

Soirée et matinées Thématiques

SOIREE FABRICATION D'OBJETS MONTESSORI : le RAM vous propose de fabriquer un objet pour le tout petit basé sur la méthode Montessori. IL y aura deux soirées pour fabriquer ce jeu. Je vous propose donc de participer aux deux dates à savoir, **le mardi 21 mai à 20h** au bureau du RAM et **le mardi 28 mai toujours à 20h**. Merci de vous inscrire auprès du RAM dès que possible afin que nous puissions prévoir le matériel en fonction du nombre de participant.

Partenariats et Intervenants

MOTRICITE AVEC MME DE GOUSSENCOURT le RAM vous propose 4 séances supplémentaires de motricité avec une psychomotricienne, à savoir Mme De Goussencourt. Le but étant la découverte du développement psychomoteur de l'enfant, de rencontrer son bébé et prendre soin de lui, au plus près de ses besoins dans le plaisir partagé. Le RAM propose deux dates avec deux créneaux à la suite à savoir :

- **Lundi 17 juin à 9h/10h groupe 1, 10 enfants maxi**
- **Lundi 17 juin à 10h/11h, groupe 2, 10 enfants maxi**
- **Lundi 24 juin à 9h/10h groupe 3, 10 enfants maxi**
- **Lundi 24 juin à 10h/11h groupe 4, 10 enfants maxi**

Merci de vous inscrire pour la répartition des groupes dès que possible.

« EVEIL MUSICAL ET CIRQUE AVEC KIM VAURIE : le RAM vous propose des séances de Musique et de Cirque pour l'éveil de l'enfant sur un plan cognitif et sur un plan sensori/moteur. Pour y participer, vous avez les dates dans le calendrier ci-joint. Merci de vous rapprocher du RAM pour vous inscrire.

PASSERELLE ECOLE MATERNELLE ET CENTRE DE LOISIRS : Comme chaque année, le RAM en partenariat avec l'école maternelle de Cuverville et le centre de loisirs, organisent des matinées passerelles afin de



permettre aux enfants qui vont bientôt avoir 3 ans de les accompagner pour découvrir les richesses de nouveaux lieux de vie et de fédérer ainsi l'ensemble des acteurs des tout-petits sur le territoire. **Merci de prendre contact avec le RAM pour informer les enfants qui vont rentrer à la maternelle.**

Ces passerelles auront lieu **le mardi 11 juin et le vendredi 14 juin à l'école maternelle de Cuverville** et **le mercredi 3 juillet avec le centre de loisirs de Cuverville.**

LES MINI OLYMPIADES : Dans le cadre d'un partenariat avec les relais de Cormelles le Royal, de Giberville, de Mondeville et de Colombelle, le RAM de Cuverville/Démouville s'est associé pour organiser des mini-olympiades. A cette occasion, différents stands seront proposés aux enfants, aux parents et aux assistantes maternelles tels que parcours moteur, lancer de balles, découverte de saveurs...et une surprise ! Merci de vous rapprocher du RAM pour vous inscrire.

Les sorties

LES SORTIES DE FIN D'ANNEE: le Ram organise cette année plusieurs sorties afin de faire de nouvelles découvertes mais aussi de clôturer la fin de l'année scolaire avant de dire au revoir à ceux qui vont prendre un nouveau chemin...

Nous vous proposons de venir nous rejoindre **le jeudi 13 juin à la ferme de Giberville pour 9h45h** pour une balade à poney et visite des animaux de la ferme.

Nous vous invitons aussi à venir **le mardi 25 juin et le jeudi 11 juillet à Cagny pour cueillir des fruits de saison. RDV pour 9h45 sur le parking de la cueillette à Cagny.**

Nous vous proposons également deux sorties **au Parc de Grentheville** en partenariat avec le RAM de Vimont pour deux balades contées en musique avec la présence de Didier Lohner, musicien. Vous pouvez venir soit **le jeudi 27 juin de 9h45 à 11h** soit le **vendredi 28 juin aux mêmes horaires**. Merci de vous rapprocher du RAM pour vous inscrire.

Enfin, nous vous proposons une dernière sortie à **la ferme de Mézidon-Canon** pour une balade en tracteur et une visite guidée parmi les animaux de la ferme. Pour ceux qui le souhaite, le RAM vous propose de pique-niquer afin de clôturer l'année et de vous souhaiter ensuite de bonnes vacances d'été. Si vous souhaitez participer merci de vous inscrire auprès du RAM, la sortie est prévue pour **le mardi 9 juillet à partir de 9h45** sur le parking de la ferme.



Informations : salarié/employeur

DECLARATION FISCALE DES ASSISTANTES MATERNELLES



Le régime fiscal des assistantes maternelles pour les revenus de 2018 n'a pas été modifié. **La fiche technique pour vous aider à calculer votre imposition et destinées aux assistantes maternelles est à votre disposition au RAM de Cuverville/Démouville.**

Petit rappel : La prise en charge de l'enfant par une assistante maternelle comprend notamment la fourniture des repas. Le régime spécial d'imposition des assistantes maternelles tient donc compte des modalités spécifiques d'exercice de cette activité.

Les assistantes maternelles déduisent ainsi, avant l'abattement pour frais professionnels de 10 %, une somme forfaitaire représentative des frais d'entretien et d'hébergement des enfants (qui couvre notamment les frais éventuellement engagés pour la fourniture du repas). Ce qui constitue une double déduction au titre des frais professionnels.

L'indemnité de repas versée par l'employeur, lorsqu'il ne fournit pas lui-même le repas, est également intégrée dans la rémunération imposable. En pratique, soit l'assistante maternelle fournit le repas et perçoit une contrepartie une indemnité de repas imposable, soit le parent employeur fournit le repas de l'enfant chez l'assistante maternelle et cette fourniture de repas constitue une prestation en nature imposable au même titre de l'indemnité de repas.

Le montant de la prestation en nature correspondant à la fourniture de repas par l'employeur, peut-être fixé librement par les parties dans le contrat de travail ou par un avenant à celui-ci. Il s'agit d'un montant journalier et par enfant, quel que soit le nombre de repas fourni par le parent employeur dans la même journée.

Donc tout repas de l'enfant qu'il soit fourni par le parent employeur ou bien par l'assistante maternelle doit être déclaré.



Bienvenue
au RAM



Informations diverses

PAJEMPLOI: A compter de mai 2019, le complément de libre choix du mode de garde (CMG) évolue. La Pajemploi versera le CMG directement sur le compte bancaire de l'employeur à la place de la CAF.

Prochainement la Pajemploi va créer un nouveau service : **Pajemploi +**
Ce service est un accompagnement sur-mesure pour le parent employeur :
Le prélèvement du salaire de l'employé (et les cotisations éventuelles) sur le compte bancaire de l'employeur après déduction du CMG rémunération (pas de changement pour le CMG cotisations)
Le versement du salaire directement à la salariée.

La mise en place du service est soumise à l'accord du parent employeur et de la salariée.

LES AVANTAGES POUR LES PUBLICS

Pour les Parents employeurs :

- ▶ Des démarches facilitées et moins nombreuses
- ▶ Le montant du CMG est calculé en temps réel lors de la déclaration du salaire
- ▶ Versement plus rapide du CMG (J+2 après le volet social au lieu de J+15)
- ▶ Meilleure visibilité des droits CMG cotisations
- ▶ Paiement du salaire par Pajemploi s'il opte pour le service Pajemploi+
- ▶ Dans le cadre du Prélèvement à la source (2020) : calcul du montant de l'impôt par le Centre National Pajemploi

Pour la Salarié :

- ▶ Est assuré(e) d'être payé(e) (avec le choix du service « Pajemploi+ »)
- ▶ Date fixe de paiement du salaire car le parent employeur devra déclarer le salaire à Pajemploi avant le 5 du mois suivant la période d'emploi
- ▶ Paiement sécurisé du salaire par virement obligatoire
- ▶ Dans le cadre du Prélèvement à la source (2020) : calcul et prélèvement du montant de l'impôt par le centre national Pajemploi



Informations diverses

FORMATION DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DES SON METIER

Une formation de 21 heures est prévue avec
L'IRFA à Hérouville St Clair
Les samedis 16, 23 et 30 novembre 2019.

Cette formation de 21 heures au total, abordera les éléments suivants :

- ▶ Cerner les limites de travail dans son métier
- ▶ Faire références aux documents légaux
- ▶ Utiliser la convention collective (contrat de travail, grille de salaire, classification des emplois, rupture du contrat ..)
- ▶ Connaître les différentes modalités de paiement (CESU) et les droits à la formation.
- ▶ Communiquer sur ses missions, son organisation, ses compétences et ses techniques.

Nouveau à CAEN !

ESPACE PARTICULIER EMPLOI

Cet espace s'adresse aux employeurs-particuliers et aux salariés comme les assistantes maternelles et tout employé à domicile.

Voici l'adresse du site internet : <https://particulieremploi.fr/> où vous retrouverez de nombreuses informations.

Adresse : 52 avenue de l'hippodrome 14000 Caen (Ouverture au public : **Sur rendez-vous**).

Téléphone : 09.72.72.72.76 (appel non surtaxé) Du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h



Informations diverses

SITE INTERNET « MONENFANT.FR » EVOLUE !

Ce site mis en place par la CAF a été modifié et amélioré :

▶ En tant qu'**assistante maternelle** vous pouvez créer ou mettre à jour votre fiche de disponibilité. Pour pouvoir y figurer, il faut créer son compte dans la rubrique « **je suis assistante maternelle** » et « **je ne suis pas habilitée** ».

▶ Pour les autres assistantes maternelles qui apparaissent déjà sur le site, il sera nécessaire de demander un nouveau mot de passe, dans la rubrique « **assistante maternelle** » et « **je suis déjà habilitée** »

Une plaquette est disponible au RAM pour vous accompagner.

▶ En tant que **parent** vous pouvez trouver un mode d'accueil, des informations sur les différentes aides financières, sur la scolarité de l'enfant, des adolescents, etc...

Adresse du site internet : <https://monenfant.fr>